



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE  
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE  
ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

BEAUMONT-SUR-OISE

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**  
AFFAIRE SUIVIE PAR MME TESSON

Nos réf : SF/IT/2019 - 250

**A l'attention des Riverains**

**Rue Edmond Turcq**

**95260 BEAUMONT SUR OISE**

Objet : Sens de circulation et matérialisation du stationnement

Le 28 mai 2019

Madame, Monsieur,

Les nouvelles règles de circulation et de stationnement seront applicables dans la rue Edmond Turcq (entre le boulevard Léon Blum et la rue Ledru Rollin), dès le lundi 03 juin 2019.

Afin de le rendre plus pertinent et réaliste, l'essai quant au stationnement marqué alternativement côté pair et côté impair, se poursuivra jusqu'au mois de juillet, voire août.

Merci de faire part de vos remarques à mes services, à l'adresse suivante : [voirie@beaumontsuroise.fr](mailto:voirie@beaumontsuroise.fr).

Je compte sur votre compréhension,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Pour le Maire et par délégation,  
l'Adjoint au Maire en charge  
de l'Urbanisme, de la Voirie,  
des Travaux et des Espaces Verts

Pierre FOIREST

Copie : police municipale